



Association des Sociétés
de développement
commercial de Montréal

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Projet Royalmount – L’Association des sociétés de développement commercial de Montréal demande la création d’un comité de suivi et l’instauration d’une taxe compensatoire.

Mercredi 19 décembre 2018 - L’arrivée d’un nouveau méga centre commercial aura des impacts majeurs sur le développement commercial de Montréal, tout particulièrement sur son centre-ville. C’est pour cette raison que l’Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) propose une série de recommandations afin de limiter les impacts sur le commerce montréalais dans son mémoire déposé aujourd’hui devant la Commission sur le développement économique et urbain et habitation de la Ville de Montréal.

« Face à l’ajout de 3,5 millions de pieds carrés commerciaux supplémentaires sur le territoire de la métropole, nous demandons la création d’un comité de travail réunissant la Ville de Montréal, la Ville de Mont-Royal, le promoteur Carbonleo et l’ASDCM pour définir les mesures à appliquer face aux impacts que générera l’arrivée du projet Royalmount sur le développement des quartiers montréalais », a déclaré Billy Walsh, président de l’ASDCM. Le comité aura comme mandats d’assurer la complémentarité de l’offre commerciale du projet Royalmount face au centre-ville et de définir une vision cohérente du commerce montréalais. Il pourrait par exemple proposer des mesures telle qu’une compensation financière ou une taxe dédiée au développement des commerces de quartier à Montréal.

L’ASDCM souhaite que tout nouveau projet commercial qui s’implante à Montréal se conforme à une vision de développement économique durable. « Les promoteurs doivent assumer leurs responsabilités et limiter les impacts qu’ils génèrent en participant activement au développement et à la dynamisation du centre-ville de Montréal et de ses quartiers. Nous nous attendons à des mesures concrètes qui auront comme objectif premier de préserver l’existant et les commerçants qui ont bâti l’histoire et l’authenticité de ce qu’est Montréal aujourd’hui », affirme le président de l’association.

Suite à la présentation de son [mémoire](#) sur les impacts du projet devant la commission, l’ASDCM souhaite faire entendre son message : fini le développement économique et commercial à la pièce. « Il est temps d’adopter une vision claire de développement économique durable pour Montréal. Un développement qui répond aux réels besoins et valeurs des citoyennes et citoyens de la métropole. En 2019, l’authenticité, la proximité et l’achat local doivent être prioritaires dans le développement commercial de la métropole », conclut Billy Walsh.

À propos de l’Association des Sociétés de développement commercial de Montréal

Formée en juin 2007, l’Association des Sociétés de développement commercial de Montréal regroupe 20 SDC, lesquelles représentent plus de 16 000 commerces et places d’affaires. Il s’agit du plus important regroupement de gens d’affaires de l’agglomération montréalaise. L’ASDCM souhaite soutenir ses membres, implanter les meilleures pratiques d’affaires et assurer la revitalisation commerciale sur l’ensemble des territoires qu’elle représente. www.asdcm.com

Source : Association des sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM)

Informations : Caroline Tessier, directrice générale, ASDCM, cell. : 514-886-3965